

Communiqué de presse

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr



Nantes, le 19 avril 2024

Une nouvelle étape pour les mobilités décarbonées **Nantes Métropole choisit e-Totem pour déployer 1 450 points de charge électrique**

Pour répondre à l'urgence climatique et réduire la pollution de l'air, Nantes Métropole adapte ses infrastructures. Dans ce cadre, 225 bornes de recharge ont déjà été mises en place dans les parkings en ouvrage du centre Ville de Nantes et plusieurs P+R sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle poursuit aujourd'hui son action en faveur de l'usage des véhicules électriques en confiant à l'entreprise e-Totem l'installation et l'exploitation de 1 450 points de charge supplémentaires entre 2024 et 2025, sur l'ensemble du territoire métropolitain.



© Loïc Gatteau

Silencieuse et n'émettant pas de CO₂ lorsqu'elle est utilisée, la voiture électrique est une alternative de plus en plus plébiscitée aux véhicules motorisés. Une voiture thermique sur cinq est actuellement remplacée par une voiture électrique. Afin de répondre aux besoins des usagers conduisant un véhicule électrique, Nantes Métropole a signé une convention avec e-Totem, entreprise française opérant des solutions de recharge pour les véhicules électriques et fabriquant ses bornes en France, afin de leur permettre de développer un réseau de bornes de recharge sur le territoire. Avec Nantes comme quatrième métropole équipée par E-Totem, l'entreprise est la référence des collectivités. Ce sont 1 450 points de recharge supplémentaires dont 100 bornes de charge pour vélos électriques qui seront mis en place au sein des 24 communes de la Métropole, entre 2024 et 2025. Le projet prévoit en partie l'utilisation d'énergies renouvelables et la mise en place de boucles énergétiques locales pour maximiser l'efficacité des bornes et réduire l'empreinte carbone, et une antenne d'e-Totem dédiée à la maintenance des infrastructures de recharge sera implantée en Sud-Loire.

« Pour passer à la voiture électrique, il faut avoir des solutions faciles de recharge, avec des prix maîtrisés et des infrastructures de recharge bien entretenues. Ces nouvelles bornes, déployées sur toute la Métropole, sont pensées dans ce but. C'est le rôle de la Métropole d'accompagner la bifurcation avec des infrastructures adaptées et qui permettront aux utilisateurs de véhicules électriques habitant chacune des 24 communes d'avoir accès à un point de charge d'ici la fin 2024 », affirme Eric Couvez, conseiller délégué de Nantes Métropole en charge des véhicules propres.

À propos de e-Totem

Créée en 2012, e-Totem évolue dans le secteur IRVE (Infrastructure de recharge pour véhicules électriques). L'entreprise, qui fait partie des leaders français dans son domaine, est spécialisée dans la fourniture de solutions de recharge, 100 % fabriquées en France, pour véhicules électriques et dans l'exploitation de réseaux de bornes de recharge pour professionnels. Sa mission : faciliter la transition vers une mobilité électrique durable. E-Totem propose des solutions de recharge aux professionnels tels que les entreprises et les collectivités avec des gammes de bornes adaptées à chaque besoin. Elle s'adresse également au grand public grâce à son rôle d'opérateur de mobilité et propose sa carte e-Totem pour accéder à un vaste réseau de recharge français et européen.

1 450 points de recharge déployés sur l'ensemble du territoire métropolitain

Les 1450 nouvelles bornes de recharge, déployées par e-Totem, viendront compléter les 225 points de recharge pour véhicules électriques situés dans la Métropole. Nantes Métropole a fait le choix de proposer une offre comprenant des bornes de plusieurs puissances afin de répondre aux différents besoins des usagers :

- les bornes e-City, dont la puissance va de 3 à 22 kw qui permettent une recharge de faible puissance pour les usages résidentiels, longues durées et professionnels ;
- les bornes e-Fast, dont la puissance varie de 50 à 150 kw et qui offrent une recharge rapide, pour les véhicules de destination ou en transit.

« C'est grâce à la parfaite maîtrise de la chaîne de valeur entre le produit et le service que nous faisons la différence avec des offres adaptées tant aux besoins des usagers, qu'aux attentes des métropoles et des entreprises. Nous avons à cœur d'accompagner cette transition énergétique sous les couleurs tricolores avec des solutions qui favorisent la sobriété énergétique et qui s'intègrent parfaitement dans des espaces contraints », souligne **Hervé Sonneville, président d'e-Totem.**

Une offre de recharge accessible et cohérente avec les besoins des usagers

Ces bornes offriront aux usagers de véhicules électriques une offre de recharge sur l'ensemble des 24 communes de la Métropole, lisible et facilement accessible grâce aux outils de paiement maîtrisés par e-Totem : badges e-Totem, cartes de crédit, paiement via smartphone ou badge d'un opérateur en itinérance.

Afin de proposer un service de recharge cohérent avec les besoins et les déplacements des usagers, les bornes installées par e-Totem bénéficieront d'une option Smart Charging interactif permettant de laisser le choix de puissance de recharge à l'utilisateur. L'utilisateur peut adapter la puissance de charge dont il veut bénéficier selon la durée du stationnement de son véhicule, et profiter de plusieurs offres tarifaires :

Type de station	En charge Prix TTC au kWh	
	Mode Eco	Mode normal ou Boost
e-City (3-22kw)	3,7 kW	7,4 - 22 kW
	0,30 €	0,40€
e-Fast (0-150kw)	0-100 kW	100- 150 kW
	0,40 €	0,50 €

Afin d'inciter les utilisateurs à libérer les bornes une fois la recharge de leur véhicule effectuée, une tarification supplémentaire s'ajoutera au prix de la recharge dix minutes après la fin de celle-ci. Le stationnement prolongé d'un véhicule ayant terminé de charger sera facturé au quart d'heure, au tarif de 1 € pour les bornes e-City et de 3 € pour les bornes e-Fast.

En complément de ces offres, plusieurs formules d'abonnement seront également proposées pour les professionnels utilisant régulièrement les bornes de recharge, avec les tarifs suivants :

- 35 € HT pour 100 kWh ;
- 65 € HT pour 200 kWh ;
- 150 € HT pour 500 kWh.

La tarification de l'offre e-Totem est ainsi indexée sur la consommation réelle en kW/h et sur la puissance de charge de la borne utilisée. Afin de permettre une meilleure rotation des véhicules utilisant les bornes de recharge, une tarification au temps d'occupation de la place se déclenche une fois la charge terminée.

Contacts presse

e-Totem

Agence Belle Nouvelle – Marion Nedjar – marion.nedjar@bellenouvelle.fr – 06 52 88 35 17

Nantes Métropole

Agathe Hervo – Agathe.HERVO@nantesmetropole.fr – 02 40 41 67 06